



Raphaël CONSTANT

Avocat à la Cour

Ancien Bâtonnier

Bureau Principal

82 rue Moreau de Jonnés
97200 Fort-de-France
☎ : 0596.70.64.24 - 📠 : 0596.70.64.25
E-mail : r.constant@wanadoo.fr
Avec la collaboration de
Samy SALAMON
Avocat à la Cour

Fort de France, le 6 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

La presse a récemment fait état d'une audition de l'actuel président de l'Université des Antilles dans le cadre d'une plainte de Mme FRANCOIS-HAUGRIN. Elle a aussi rapporté de graves accusations proférées par ledit président.

Dans ce cadre, la défense de Mme FRANCOIS HAUGRIN tient à apporter les informations suivantes.

Mme FRANCOIS-HAUGRIN a effectivement déposé plainte pour harcèlement le 3 juin 2019, soit depuis plus d'une année, près du Procureur de la République de Fort de France. Elle a été entendue par la gendarmerie de Schoelcher en septembre 2019. Sa défense a communiqué des documents professionnels et médicaux aux enquêteurs.

Mme FRANCOIS-HAUGRIN aurait préféré qu'un juge d'instruction, par nature indépendant, soit désigné suite à sa plainte. Malheureusement, le Procureur de la République a fait un autre choix à partir de critères qui lui appartiennent.

Interrogée par la défense de Mme FRANCOIS-HAUGRIN, le Parquet a indiqué le 3 août 2020 que l'enquête était encore en cours.

Mme FRANCOIS-HAUGRIN regrette la lenteur de la justice à son égard.

Depuis le dépôt de sa plainte, elle a connu de nouvelles difficultés et mises en cause de la présidence actuelle dont l'ultime a été une décision de la poursuivre disciplinairement!

En l'état, Mme FRANCOIS-HAUGRIN ne va pas se lancer dans une polémique.

La réalité est que la présidence actuelle n'a jamais voulu reconnaître ses prerogatives de vice-présidente d'un pôle autonome qui se voit contrainte de rappeler les violations répétées de la loi. De plus, grief lui a été fait quand elle a pris position contre la réintégration sur le campus des enseignants gravement mis en cause par la justice.

Pour ce dossier, je vous remercie de me répondre à mon adresse de FORT DE FRANCE

Mme FRANCOIS-HAUGRIN va continuer à remplir sa mission en dépit des injures, menaces et autres faits délictuels dont elle a été victime. Elle espère que la justice saura rétablir les faits.

En l'état, elle est la plaignante de graves faits totalement inacceptables, particulièrement dans une enceinte universitaire.

Raphaël CONSTANT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Raphaël CONSTANT', is written over the printed name. The signature is highly stylized and cursive, with large loops and flourishes.